



Rando Club Groslay Deuil

SÉJOUR RANDONNÉES RAQUETTES

Parc Régional des Bauges
Haute Savoie



Du 15 mars 2024 au 18 mars 2024

Départ le vendredi 15 mars 2024

Retour le lundi 18 mars 2024

440€ par personne

(Transport en covoiturage, hébergement en pension complète, 2 randonnées raquettes encadrées, visite guidée du château et croisière sur le lac).

Places limitées : 24 personnes

Vendredi 15 mars 2024

5h30 : Départ de Deuil-La Barre en covoiturage.
12h00 : Accueil et installation au village vacances de St Jorioz
12h30 : Déjeuner
14h15 : Croisière découverte commentée (le grand lac d'Annecy)
Retour et temps libre
19h30 : Apéritif de bienvenue et dîner
Soirée libre



Samedi 16 mars 2024

7h30 : Petit déjeuner et préparation du panier repas
9h00 : Départ pour une randonnée raquettes guidée sur la journée.
12h00 : Pique-nique
Retour et temps libre.
19h30 : Apéritif et dîner.
Soirée libre



Dimanche 17 mars 2024

7h30 : Petit déjeuner et préparation du panier repas
9h00 : Départ pour une randonnée raquettes guidée sur la journée.
12h00 : Pique-nique
Retour et temps libre.
19h30 : Dîner.
Soirée libre

Lundi 18 mars 2024

7h30 : Petit déjeuner
10h00 : Visite guidée du château d'Annecy et découverte de la vieille ville.
13h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel savoyard
Retour et fin des prestations



LE PRÉ DU LAC

Village Vacances 4* à Saint Jorioz, Lac d'Annecy - Haute Savoie

<https://www.ternelia.com/fr/montagne/village-vacances-annecy-saint-jorioz>





Rando Club Grosly Deuil

SÉJOUR RANDONNÉES RAQUETTES

Parc Régional des Bauges
Haute Savoie

Du 15 mars 2024 au 18 mars 2024



Association affiliée

440€ par personne

(Transport en covoiturage, hébergement en pension complète, 2 randonnées raquettes encadrées, visite guidée du château et croisière sur le lac).

Places limitées : 24 personnes

Toute activité non prévue par le RCGD sera sous la responsabilité de l'adhérent.

Les inscriptions doivent impérativement parvenir **au plus tard le 01 décembre 2024*** complétées et accompagnées du paiement par chèque(s) à l'ordre du **RCGD**

Possibilité d'echelonner le paiement en trois fois (1 x 140€ et 2 x 150€ : **A l'inscription, 10 janvier 2024, 10 février 2024**
(Chèques à remettre à : **Jean-Luc Tescher, 16 rue Auguste et Louis Lumière 60230 Chambly**)

NOM

Prénom

Tel : DOM:

Portable

NOM

Prénom

Tel : DOM:

Portable

Adresse :

participera au séjour raquettes du 15 mars 2024 au 18 mars 2024

Je possède une voiture OUI / NON

Si oui nombre de place(s)
y compris le chauffeur

DATE

SIGNATURE

Un bonne condition physique est requise pour participer à ce séjour.

***Toute inscription est ferme et définitive et ne peut donner lieu à remboursement, sauf si une solution de remplacement est possible.**

***Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et seront traitées par ordre d'arrivée.**